

dans la région du Manitoba, *hh*) Split Lake dans le district de Thompson dans la région du Manitoba, *ii*) Valley River dans la région du Manitoba, *jj*) Fort McPherson dans la région des Territoires du Nord-Ouest, *kk*) Alderville dans le district de Peterborough dans la région de l'Ontario, *ll*) Big Grassy dans le district de Peterborough dans la région de l'Ontario, *mm*) Chippewas of Sarnia dans le district de London dans la région de l'Ontario, *nn*) Chippewas of the Thames dans le district de London dans la région de l'Ontario, *oo*) Constance Lake dans le district de Nakina dans la région de l'Ontario, *pp*) Fort William dans le district de Lakehead dans la région de l'Ontario, *qq*) Hiawatha dans le district de Peterborough dans la région de l'Ontario, *rr*) Iroquois of St. Regis dans le district de Peterborough dans la région de l'Ontario, *ss*) Lac La Croix dans le district de Fort Frances dans la région de l'Ontario, *tt*) Magnetawan dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *uu*) Mattagami dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *vv*) Michipicoten dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *ww*) Mississauga Reserve #8 dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *xx*) Mohawks of the Bay of Quinte dans le district de Peterborough dans la région de l'Ontario, *yy*) Muncey of the Thames dans le district de London dans la région de l'Ontario, *zz*) Nipissing dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *aaa*) Pic Heron Bay dans le district de Thunder Bay dans la région de l'Ontario, *bbb*) Pic Moberg dans le district de Lakehead dans la région de l'Ontario, *ccc*) Shoal Lake #39 dans le district de Kenora dans la région de l'Ontario, *ddd*) Temagami dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *eee*) Walpole dans le district de London dans la région de l'Ontario, *fff*) Walpole Island dans le district de London dans la région de l'Ontario, *ggg*) Wikwemikong Unceded Reserve dans le district de Sudbury dans la région de l'Ontario, *hhh*) Conseil Mohawk de Kanawake (Caughnawaga) dans le district de Montréal dans la région du Québec, *iii*) Montagnais du Lac Saint-Jean dans le district de Pointe-Bleue dans la région du Québec, *jjj*) Odanak dans le district de Montréal dans la région du Québec, *kkk*) River Desert dans le district de Montréal dans la région du Québec, *lll*) Gordon #86 dans le district de Touchwood File Hills Qu'Appelle dans la région de la Saskatchewan, *mmm*) Key dans le district de Yorkton dans la région de la Saskatchewan, *nnn*) Pia Pot dans le district de Touchwood File Hills Qu'Appelle dans la région de la Saskatchewan, *ooo*) Poorman dans le district de Touchwood File Hills Qu'Appelle dans la région de la Saskatchewan, *ppp*) Sakimay dans le district de Yorkton dans la région de la Saskatchewan, *qqq*) Starblanket #83 dans le district de Touchwood File Hills Qu'Appelle dans la région de la Saskatchewan, *rrr*) Carmacks dans le district et la région du Yukon, *sss*) Dawson dans le district et la région du Yukon, *ttt*) Mayo dans le district et la région du Yukon, *uuu*) Old Crow dans le district et la région du Yukon, *vvv*) Ross River dans le district et la région du Yukon, *www*) White Horse dans le district et la région Yukon?

3. Quelle serait la valeur de chacun des comptes en fiducie de la Partie 2 si, depuis la création de la Caisse ou depuis 1949, selon la période la plus courte, l'argent avait été placé dans des *a*) bons du Trésor de 91 jours, *b*) bons du Trésor de 180 jours, *c*) obligations du Canada d'un an, *d*) obligations du Canada de 10 ans, *e*) un compte bancaire portant intérêt, *f*) des dépôts à court terme de 90 jours dans une banque canadienne?

4. Quelle est la population actuelle de chaque bande ou réserve visée par les comptes en fiducie énumérés à la Partie 2?

5. Le gouvernement a-t-il l'intention de vérifier les comptes en fiducie des 75 bandes dont le conseil a présenté une résolution à cette fin?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Paproski: Madame le Président, le 10 mars 1981, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* la question n° 2214. J'ai demandé au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé d'es-

L'emploi

sayer d'obtenir une réponse à ma question, laquelle se lit comme suit:

1. Du 1^{er} janvier 1980 au 31 janvier 1981, combien le gouvernement a-t-il versé à chaque groupe ethnique du Canada et, dans chaque cas, *a*) quelles étaient l'origine et l'adresse postale du groupe, *b*) quand, *c*) à quelles fins, *d*) en vertu de quel programme, *e*) combien avait été demandé à l'origine?

2. Pour la même période, combien le gouvernement a-t-il versé à chaque publication ou journal ethnique du Canada et, dans chaque cas, *a*) quelles en étaient l'origine et l'adresse postale, *b*) quand, *c*) à quelles fins, *d*) en vertu de quel programme, *e*) combien avait été demandé à l'origine, *f*) s'agissait-il d'une subvention ou de publicité et, dans ce dernier cas, quel était le texte de l'annonce?

Assurément, le ministre d'État chargé du Multiculturalisme devrait savoir ce qui se passe dans son ministère. S'il ne peut répondre à des questions aussi simples, qu'il démissionne donc!

M. Smith: Madame le Président, inutile de dire que je vais m'empresse de transmettre la requête du député.

Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: Des réponses ont été données aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES CANADIENS

L'hon. David Crombie (Rosedale) propose:

Que la Chambre reproche au gouvernement de ne pas avoir, de propos délibéré, créé des possibilités d'emploi pour les Canadiens.

M. Nielsen: Madame le Président, je fais un bref rappel au Règlement. A la réunion des leaders parlementaires ce matin, il a été convenu de limiter à 20 minutes tous les discours de notre débat et de suivre l'ordre soumis aux leaders du gouvernement et des néo-démocrates et approuvé par eux. J'obtiens une copie de ce programme et le transmettrai à la présidence.

Mme le Président: La présidence veillera à ce que cette entente soit respectée. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.